

Monsieur Jean-Michel COUVE, Député du Var,
Monsieur Alain SPADA, Conseiller général du Var, représentant M. Horace LANFRANCHI, Président
du Conseil Général
Mme Anne-Marie COUMARIANOS, Maire du Rayol-Canadel,
Madame Florence LANLIARD, Maire du Plan de la Tour, M. Gérald OLIVIER, Conseiller Municipal,
Monsieur Alain BENEDETTO, Maire de Grimaud, M. François BERTOLOTTI, 1^{er} Adjoint Mme Eva
VON FISCHER BENZON, Conseillère Municipale,
Monsieur Roland BRUNO, Maire de Ramatuelle, M. Michel COURTIN, 1^{ER} Adjoint, Mme Danièle
TELMANN, Conseillère Municipale,
Monsieur Jean Jacques COURCHET, Maire de La Garde-Freinet,
Monsieur Gabriel CIARIMBOLI, Maire de la Môle,
Monsieur le Docteur François GIMMIG, Maire de la Croix Valmer, Mme Edith TESSON, 1^{ere}
adjointe, M. Jacques DETAILLE, Mme Sylvie BRISSAUD, Adjoints au Maire, MM. Bernard BRUNEL,
Jean DIETERLEN, Cyril GRIMAL, Mme Christine DUSI, conseillers municipaux,
Mmes Nathalie OUIILLON, Danièle CERTIER, MM. Alain MARCHAIS, Francis CATTEAU, Conseillers
Municipaux, représentant Monsieur Jacques SENEQUIER, Maire de Cogolin, excusé,
Monsieur Claude BERARD, 1^{er} Adjoint au Maire de Saint Tropez, M. PERRAULT, Conseiller
Municipal, représentant M. Jean-Pierre TUVÉRI, Maire de Saint-Tropez excusé,
Monsieur Yvon ZERBONE, Maire de Gassin, Mme VANIART Adjointe au Maire,
Monsieur ZORZI, Mme Martine ANDRE, Adjoints au Maire de Sainte-Maxime
Commandant Grégory MOURA, commandant le groupement de Gendarmerie de Gassin,
Major Thierry RIVIERE, Commandant la brigade de Gendarmerie de la Croix-Valmer,
Lieutenant Jean Jacques GIMENEZ, Commandant le centre de secours de Cavalaire,
Monsieur Louis FOUCHER, Maire Honoraire
Monsieur Léon ANDRE, Ancien Maire de Cavalaire sur Mer,
Madame Renée CAPARROS, Cepoun
Monsieur François TRUCY, Sénateur du Var me prie de bien vouloir excuser son absence,
Monsieur Pierre-Yves COLLOMBAT, Sénateur du Var, excusé
Monsieur Stanislas CAZELLES, Sous-préfet du Var, me prie de bien vouloir excuser son absence,
Mme Josette PONS, Député du Var, excusée,
M. Olivier AUDIBERT-TROIN, Député du Var, excusé,
M. RAUFAST, Maire du LUC EN PROVENCE, excusé,
Mme CARLIOZ, Maire de VILLARD DE LANS, excusée,
Colonel Damien CHOUTET, Commandant le groupement de gendarmerie de TOULON, excusé,
Amiral Yves JOLY, Préfet Maritime, excusé,
Monsieur Le Curé Robert PEMBELE, excusé,
Mesdames et Messieurs les élus, Adjoints et conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les présidents d'Associations,
Chères Cavalairoises, chers Cavalairois, très chers amis,

Merci à tous de votre présence.
Toujours aussi nombreuse.
Toujours aussi amicale. Toujours aussi chaleureuse.

Je veux avant toute chose, saluer les membres du Conseil municipal des Jeunes de Cavalaire sur Mer. Ils sont là, comme l'année dernière, avec nous.

Merci à Mademoiselle Lolita CONTERIO, Maire junior et à chacun des adjoints et conseillers municipaux jeunes de notre ville, ici présents : Elio FERRETTI Adjoint aux Sports, à la Culture et à la jeunesse, Carla PESTOUR, Adjointe à l'animation et aux festivités, Rayyân BOYER, Adjoint à l'environnement, Coralie RAFFINI, Adjointe aux finances et à la solidarité, Marine FERRAULT, Bryan LEROY, Alexis HAUBRY, Erin NOSENGO, Shawn NOSENGO, Conseillers Municipaux.

Ils ont de l'enthousiasme. Ils ont de l'énergie. Ils ont des idées. Félicitons ces jeunes citoyens qui s'engagent au service de leurs concitoyens !

Avec tous les membres du Conseil municipal, nous avons voulu faire de cette cérémonie des vœux, un moment fort.

Je veux en remercier tous les services, ... les services techniques d'abord, le service informatique aussi. Mais également le service des sports, la communication, la police municipale, toutes les hôtessees ...

Avant-hier, j'adressais nos vœux aux membres du personnel municipal pour tout le travail réalisé en 2013.

Je voulais ce soir encore qu'ils soient associés étroitement aux vœux à la population.

Pour moi, ... pour nous tous, élus, ... cette soirée des vœux est d'abord un moment de convivialité.

J'ai le plaisir d'accueillir, accompagnée des élus du Conseil municipal, chacune et chacun d'entre vous. C'est l'occasion de nous retrouver, une fois l'an, réunis en grand nombre, dans un même lieu, à une même heure.

Il s'agit d'un instant particulier où nous nous retrouvons dans ce gymnase, dans « votre gymnase » Henry GROS. Pour un moment de convivialité à l'issue duquel nous pouvons lever nos verres à l'année nouvelle.

Et c'est l'occasion au cours de ce cocktail, de poursuivre mes propos, d'échanger avec certains d'entre vous, de débattre encore des dossiers, des projets, de se rappeler les bons moments partagés au cours de l'année écoulée et d'évoquer l'année naissante et son cortège de nouveautés. De parler tout simplement de notre vie à Cavalaire sur Mer.

Alors, oui, avec ces échanges, avec toutes ces discussions, avec ce discours, cette cérémonie des vœux est un moment d'information lui aussi unique.

Je l'avoue... Mais vous le savez.... J'aime toujours vous parler de ce qui me tient à cœur. J'aime toujours vous informer de notre actualité.

Cette cérémonie des vœux est aussi particulière.
En effet, le temps électoral est désormais ouvert.

Je m'en tiendrai donc à l'actualité stricte... à ce qui a fait l'année 2013 dans la vie de notre commune.

Et j'ai choisi de commencer cette évocation par une distinction qui lui a été remise. La Marianne d'Or de la Démocratie Locale.

Elle salue notre gestion ainsi que la qualité de notre action en matière de concertation et d'information de la population, en matière de proximité et de citoyenneté.

J'ai eu l'honneur, accompagné d'élus, d'aller chercher cette statuette de la Marianne d'Or à Paris, au Conseil Constitutionnel le 13 juin dernier.

Elle m'a été remise par son Président, Monsieur Jean-Louis Debré, en compagnie de Monsieur Alain Trampoglieri, Président des Marianne d'Or, et de Monsieur le docteur Jean-Michel Couve, Député du Var.

Je la dédie au Conseil municipal de Cavalaire sur Mer que j'ai l'honneur de présider, ... Je la dédie à chacun des adjoints et des conseillers municipaux qui m'accompagnent dans cette tâche.

Leur travail personnel ... notre action collective, ont fait que Cavalaire soit mise à l'honneur.

Mes Chers amis, pour ce discours des vœux du Maire et du Conseil municipal à la population, je souhaite résumer notre action à quelques dossiers.

Il s'agit de la question du logement pour les Cavalairois.

Il s'agit du projet hôtellerie, piscine, balnéothérapie aux Canissons, conçu et voulu comme un moteur de notre économie touristique locale.

Il s'agit du contentieux CINERGIE-SOCOGIM concernant le parking du stade qui s'est achevé par une décision de justice favorable à la ville.

Il s'agit enfin du PLU, approuvé en juillet dernier.

2013 aura été une année très importante en matière de logement.

Après le lotissement des Collières en 2009 qui a répondu aux attentes de 37 familles, ... ce sont en 2013, 75 logements pour le projet du Jas, et 138 logements pour celui des Canissons qui viennent d'être décidés et qui sont proposés aux Cavalairois.

Pour nos jeunes, pour nos actifs et pour tous les Cavalairois, les deux volets logements du Jas et des Canissons ont été validés juridiquement, conclus administrativement, votés politiquement et attribués à deux sociétés, pour qu'enfin ils puissent voir le jour.

Depuis nos derniers vœux, ... et un an de travail plus tard, ... nous sommes parvenus à ce que 213 logements de plus soient mis à disposition d'ici 16 à 30 mois.

213 logements en totalité pour les actifs Cavalairois.

128 logements en accession aidée ... et 85 logements en locatif aidé.

Nous avons aussi voulu que les conditions d'attribution soient claires et elles sont à ce jour fixées.

Nous avons pour l'un... nous allons pour l'autre, conclure des conventions avec les promoteurs, avec les organismes logeurs pour que selon un cahier des charges précis et contraignants, - lieu de résidence, primo-accédance, clause anti-spéculative – ce soit des Cavalairois, des familles, des ménages, des enfants de Cavalaire qui puissent se loger dans leur commune.

De mémoire Cavalairoise, jamais, ... jamais notre ville n'aura fourni d'efforts aussi importants, d'efforts aussi massifs, aussi évidents pour le logement de ses concitoyens.

Mon Conseil municipal et moi-même en sommes fiers.

Deuxième chantier, le soutien à l'économie locale et au tourisme.

Je vous ai présenté dans le détail le projet des Canissons lors du Forum d'automne.

Tout le monde a pu se rendre compte de la qualité du projet.

Il est - j'ose le dire - le grand projet des années 2010 pour Cavalaire.

Il vient, de manière complémentaire, de manière intelligente, ... finaliser le travail accompli en matière de logement pour les actifs Cavalairiens.

Pour que les Cavalairiens restent à Cavalaire, il faut soutenir notre économie essentiellement tournée vers le tourisme.

Oui, car comment rester et habiter sur Cavalaire, si on ne travaille pas à Cavalaire ou si on ne travaille pas sur le golfe ?

C'est un choix je crois, courageux que nous avons pris avec le Conseil municipal de vouloir lancer et achever ce projet Hôtellerie quatre étoiles, piscine, balnéothérapie, et je m'en réjouis.

Mais c'était aussi un choix nécessaire.

Car j'ajoute ... que ce projet alliant hôtellerie haut de gamme et balnéothérapie est une opportunité, une chance immanquable pour notre commune.

A l'heure de la crise, ... à l'heure où le tourisme français perd chaque année des parts de marché, ... à l'heure où chacun s'accorde à dire que les saisons sont, sur la Côte d'Azur, chaque année, plus difficiles, ... une commune comme la nôtre doit savoir s'interroger. Savoir se remettre... se remettre en question.

Comment est-il possible de gagner en valeur ajoutée, de gagner en attractivité, si nous ne faisons pas le choix d'aller de l'avant, ... de tirer Cavalaire vers le haut et de proposer enfin, des activités nouvelles, des produits nouveaux, ... des services nouveaux ?

Dans un monde où l'économie et l'argent se font sur internet à la vitesse de la lumière, celui qui reste inactif est dépassé.

Ce chantier n'a pas été bouclé en un claquement de doigts.

Il a fallu chercher notre premier partenaire. L'Etablissement Public Foncier Régional. L'EPFR, le décider à nous soutenir, à porter avec nous le projet.

Il a fallu ensuite trouver et faire le choix de tous nos autres partenaires.

Il a fallu monter juridiquement, ... administrativement, ... techniquement, ... financièrement tous ces dossiers.

Il faut ici, et comme en toute chose, se donner les moyens de ses objectifs.
Il faut comme en toute chose, se dire que seul le travail finit par payer.

Et tout cela, tout cela je vous le rappelle, n'a rien coûté à notre collectivité. ZERO euro aux Cavallairois.

Le projet des Canissons s'inscrit donc dans cette logique de vouloir servir Cavalaire, ... de vouloir loger ses habitants, ... de vouloir leur donner du travail, ... de développer notre économie pour pérenniser notre qualité de vie.

Ce premier principe, nous l'avons fait nôtre et ce deuxième chantier 2013, est une autre réussite.

J'ajoute que derrière cette réussite, s'en cache une autre, ... celle de la piscine.

Comme promis, elle sera ouverte aux Cavallairois.

Comme promis, elle sera ouverte aux écoliers Cavallairois.

Comme promis, elle sera chauffée.

Et en ce qui concerne sa couverture, nous sommes en train d'en discuter.

Et elle aussi, Ne vous coûtera rien.

Zéro euro pour les contribuables.

Autre grand dossier. J'allais dire « LE dossier 2013 » : le contentieux Cinergie-Socogim du terrain de l'ancien stade, actuellement parking du Centre-ville.

Là aussi, je veux être factuelle.

Chaque fois que je vous ai dit ou promis quelque chose, cette chose ou cette promesse a été tenue et s'est réalisée.

Les faits sont têtus ... et là encore, pour le procès Cinergie-Socogim, l'issue de l'affaire nous donne une fois encore raison.

Dans cette procédure, nous avons gagné sur toute la ligne.

La société Socogim, filiale de Vinci, a été déboutée de toutes ses prétentions.

La société Socogim a été condamnée à payer à la ville 2000 euros d'indemnités.

Concernant CINERGIE, et conformément au contrat signé en 2007, la ville lui a versé ce qu'elle lui devait contractuellement ... puisque la condition suspensive de l'existence de recours contentieux contre ce contrat n'avait pas été levée dans le délai imparti. Recours qui d'ailleurs perduraient encore en octobre 2012.

Les forums, notre site internet, nos magazines municipaux et les deux Lettres du Maire vous ont donnés tous les détails de ce dossier.

Je vous invite à les consulter à nouveau, s'il vous reste quelques interrogations.

J'ajoute qu'une autre procédure était en cours.

La société CAMPENON BERNARD, sous traitant du groupe VINCI, qui tentait elle aussi d'obtenir une indemnisation non fondée, de 4 millions d'euros de dédommagement, elle s'est vue déboutée dès la première instance sur le fond, considérant d'une part l'absence totale de lien contractuelle avec la ville. Et d'autre part, l'absence de faute de la commune dans cette procédure.

La société CAMPENON BERNARD vient d'être condamnée, le 20 décembre 2013, à nous verser 1500 euros d'indemnités.

Pour un contentieux si important, toutes ces décisions de justice qui nous sont favorables, signent une victoire pour notre commune.

Dernier grand chantier enfin, pour Cavalaire et pour nous tous.
L'adoption du nouveau PLU.

Il recèle en lui même toutes les clés à venir d'un meilleur Cavalaire.

Nous vous avons parfaitement entendu sur ce point.

Je vous rappelle que dans l'enquête que nous avons menée en début d'année 2013, opération intitulée « le Maire à votre rencontre », vous étiez 81 % des Cavalois interrogés, à dire que la qualité de vie à Cavalaire était « bonne » à « très bonne » et qu'elle constituait pour vous, une priorité.

Cet objectif a été clairement inscrit comme prioritaire dans la démarche d'élaboration du nouveau PLU.

Pour y parvenir, nous devons tout à la fois préserver tous les espaces naturels sensibles et limiter la surdensification du centre-ville.

Pour Cavalaire, nous devons préserver l'équilibre existant entre zones naturelles, zones d'habitation et zones touristique et économique.

Vous vouliez une ville où soient conservés, même en Centre-ville, des espaces libres de déambulation, ... des espaces de respiration qui font la qualité de vie à Cavalaire sur Mer... Et qui sont aussi la signature architecturale de notre station balnéaire.

Vous vouliez surtout une ville respectueuse de ce qu'elle est, fidèle à son image, de ville à taille humaine, agréable, ouverte.

Le PLU vise et garantit tous ces objectifs.

Ce PLU fait l'objet de recours contentieux.

Mais il n'y a pas une ville en France qui ne voit son PLU attaqué.

Je tiens quand même à évoquer ici, un d'entre eux. Celui porté par les associations de protection de l'environnement.

En effet, malgré nos échanges, malgré nos discussions, ces associations n'ont pas accepté les projets que nous proposons sur le terrain des Canissons et du Jas. Et sans attendre même, le dépôt des permis de construire, ont écrit à Monsieur le Préfet et aux aménageurs concernés, afin de leur signaler qu'ils attaqueraient ces permis.

Quelles étaient ces discussions au moment de l'élaboration du PLU ?

Je suis extrêmement surprise de cette levée de boucliers contre le Jas. Ce projet n'avait fait l'objet d'aucune remarque de leur part, bien au contraire.

Concernant les Canissons.

En contrepartie d'une acceptation du projet, il nous était demandé d'inscrire dans notre document d'urbanisme, une inconstructibilité de deux terrains, celui du camping de la Baie et celui du camping de la Pinède.

Le conseil Municipal majoritaire n'a pu répondre favorablement à cette demande impérieuse.

Ces deux propriétés, aujourd'hui en activité commerciale, et de l'avis de leurs propriétaires, devant le rester encore quelques 10 à 15 années, voire plus, ... sont situées en plein cœur de Cavalaire et forment les réserves foncières du développement futur de notre commune.

Nous ne pouvons aujourd'hui, lorsque nous élaborons un document d'urbanisme d'une durée de vie de 10 ans, obérer les possibilités de développement d'un territoire sur du plus long terme.

A l'heure où nous avons tant besoin dans notre territoire, de loger nos actifs, de développer notre attractivité touristique génératrice d'emplois, je ne peux comprendre une telle prise de position.

Il ne s'agit pas là d'urbaniser un terrain situé dans une zone naturelle, ...

Il ne s'agit pas, comme en 1995, de construire 35 000m² sur 92 hectares à l'encontre de la loi littoral.

Il ne s'agit pas de nuire à notre environnement. Environnement que nous protégeons, défendons et valorisons, car cet environnement est notre « Tour Eiffel ». Il garantit notre qualité de vie et notre attractivité.

Aujourd'hui, Cavalaire possède sur 1660 hectares, 900 hectares classés à plusieurs titres. Et c'est très bien ainsi, même si certains nous coûtent horriblement chers. J'y viendrais tout à l'heure.

Aujourd'hui, ce recours s'élève contre le bon sens et les besoins de toute une population.

Nous allons défendre ce point de vue, notre vision urbanistique, sociale, environnementale et touristique, si importante pour le devenir de notre commune.

Comme l'a fait la ville de Ramatuelle sur son projet de logement d'actifs sur le terrain des Combes Jauffret, elle vient d'obtenir une décision de justice favorable. Décision qui fait aujourd'hui jurisprudence. L'objectif social du logement des actifs a été retenu par le Tribunal Administratif.

J'espère simplement que nous ne perdrons pas trop de temps.

Chers Cavalois, je vous le disais, il y a un instant.

La cérémonie des vœux a été voulue comme un moment d'information objective et complète sur tous les dossiers qui vous concernent.

Je veux évoquer ici avant d'achever mon propos, deux dossiers particuliers.

En février 2013, la ville de Cavalaire, mais aussi la commune de la Croix Valmer et le SIVOM du Littoral des Maures ont été condamnés dans le contentieux dit de PARDIGON.

Aujourd'hui, et pour la seule part due par la ville de Cavalaire sur Mer, l'Etat a exigé en octobre que soient payés, 3 millions d'euros d'indemnités à la Société Pierre et Vacances.

Cette décision et les sommes que nous devons, vont avoir une influence importante sur le budget communal en 2014 et sur les exercices budgétaires qui vont suivre.

L'équipe municipale actuelle assume ses responsabilités.

Elle assume toutes ses responsabilités.

Mais si elle hérite d'un actif, elle hérite aussi d'un passif.

Pardigon en est un.

Il faut l'assumer. Il faut surtout savoir le gérer.

Je vous dois sur ce point quelques explications.

Le contentieux PARDIGON a commencé exactement en 1987.

En 1998, la société Pierre et Vacances introduit une demande indemnitaire de 39 562 887€.

La ville, la commune de la Croix Valmer et le SIVOM du Littoral des Maures ont été condamnés pour la première fois, en 1^{ère} instance en 2003. Puis condamnation confirmée en appel en 2007.

Les équipes qui nous ont précédés, n'ont pas jugé opportun d'inscrire des provisions à leurs budgets.

Mais l'Etat et ses services du contrôle de Légalité n'auraient pas dû passer de tels budgets.

Ils auraient dû veiller, comme ils se doivent de le faire, à ce que ces provisions soient inscrites aux divers budgets votés.

Dès mon installation en 2008, et pour les budgets 2009 et 2010, j'ai demandé que nous provisionnions pour PARDIGON et cela a été fait à hauteur de 800 000 euros.

En 2009, j'ai demandé au service juridique et aux avocats de la ville de faire tomber les prétentions exorbitantes de Pierre et Vacances. Et sur ce terrain, nous avons également gagné.

Ces prétentions étaient à l'origine de 58 millions d'euros, indemnités et intérêts compris.

Grâce aux expertises demandées, elles sont tombées à 14 millions, indemnités et intérêts compris, dont 3 millions à payer pour la ville de Cavalaire.

58 millions au départ, 14 millions à l'arrivée. 44 millions de différence et pour Cavalaire 3 millions au lieu de 14 millions.

Il n'en reste pas moins que nous devons nous acquitter de cette dette de 3 millions.

Alors qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'en est-il pour 2014 ?

Nous avons officiellement demandé à l'Etat un étalement de charges lors du Conseil municipal du 29 novembre dernier.

Je dois ici saluer au passage le vote unanime du Conseil municipal sur cette délibération. Et je remercie ici, chacun du sens des responsabilités dont il a fait preuve.

A l'heure actuelle, deux ministères, celui des Collectivités Territoriales et celui de l'Economie et des Finances instruisent cette demande.

Dans les jours qui viennent, leur réponse devrait nous parvenir.

Nous voterons notre budget à la fin du mois de janvier et pour ma part, j'ai bon espoir que l'Etat donne bonne suite à cette demande.

Comme pour Socogim, comme pour les Canissons, ... nous avons la claire intention, ... nous avons la ferme volonté de régler ce dossier au mieux.

Mon mandat, je veux vous le rendre achevé.

Ce sur quoi je m'étais engagé, a été réalisé sans exception aucune.

Impôts, Canissons, Hôtel de Ville, volume d'investissements, navettes des plages, PLU, Contentieux Socogim, tout est remis dans la transparence entre vos mains.

Je prends ce soir devant vous un engagement nouveau : celui d'obtenir cet étalement de charges.

Car je veux achever positivement, dans l'intérêt de Cavalaire, ce contentieux Pardigon. Je travaille sur cela depuis plus de 6 mois.

Je ne peux achever mon propos, ce soir sans aborder un dernier sujet, celui de l'intercommunalité.

Depuis le 1er janvier 2013, nous faisons partie de la communauté de communes du Golfe de Saint Tropez.

Notre communauté de communes vient de fêter ses un an.

Un an pour s'installer, un an pour prendre ses marques et mettre en place tout son fonctionnement.

Au final, une année très courte pour nos fonctionnaires territoriaux qui ont dû mettre en ordre de marche cette nouvelle structure, dans des conditions d'urgence, je le sais, parfois difficiles.

Je veux saluer ici leur dévouement. Leur professionnalisme.

Une intercommunalité est une communauté de projets.

Une intercommunalité est une mise en commun de moyens qui permettent de faire à plusieurs ce qu'on ne peut faire seul.

L'année qui s'ouvre, je n'en doute pas, permettra sûrement à notre communauté de communes du golfe de Saint-Tropez de prendre sa vitesse de croisière et d'apporter à ce territoire encore plus de services pour chacun de ses habitants.

Mes chers concitoyens, ... j'ai choisi d'évoquer ce soir avec vous, seulement ces quelques sujets pour vous rendre compte de l'actualité de l'année 2013.

Je ne vous ai pas tout dit de tout le travail accompli en 2013.

Je ne vous ai pas parlé des journées du patrimoine à Foncin, du Centre Ados, des grands concerts de l'été.

Je ne vous ai pas parlé du 3^{ème} forum des associations, des récompenses reçues par la Ville et par l'office de tourisme.

Je ne vous ai pas parlé de la nouvelle capitainerie, de la réfection de l'entier chemin des Collières. ... Et de tant d'autres choses.

Alors... après 2013... voilà 2014.

Cette soirée est celle des vœux. Je ne l'oublie pas.

Et il m'appartient d'en faire quelques uns.

Ils s'adressent aux Cavalairois, à mes concitoyens, à vous.

Ils s'adressent à Cavalaire, à notre communauté de communes du Golfe de Saint Tropez.

Ils s'adressent à la France.

Mes chers concitoyens,

Mes vœux et ceux de l'entier Conseil municipal, iront d'abord à chacun d'entre vous.

D'abord, la santé. La santé et puis le bonheur.

Tous les bonheurs, grands et petits, ceux qui se font jour au quotidien, et qui rendent souvent la vie moins amère.

A nos proches aussi, à nos enfants, à nos aînés, à nos amis, j'exprime ces mêmes vœux de bonheur, ... ces mêmes vœux de très bonne santé.

Au delà de ces choses simples et rares, je leur souhaite - je vous souhaite - toutes les réussites possibles.

Personnelles, amicales, sentimentales, amoureuses, associatives, professionnelles.

Que 2014, soit, pour eux, pour chacun d'entre nous, synonyme d'accomplissement personnel, d'élévation, mais aussi de plénitude et de prospérité. Oui, en ces temps de crise, de troubles dans notre pays, ... nous devons vraiment nous souhaiter de la prospérité.

Je veux aussi comme chaque année que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2013.

Je veux que nous ayons aussi une pensée pour celles et ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou dans l'isolement.

Mes vœux iront aussi et bien sûr à Cavalaire sur mer que nous aimons tant.

Elle tient au jour le jour et dans nos cœurs, une place si forte, si singulière.

Par son attractivité touristique, elle fait vivre un grand nombre d'entre nous.

Elle nous permet de mieux élever nos enfants et nos petits-enfants. Elle permet que notre service public soit d'une grande qualité.

Par sa situation géographique et son cadre naturel enfin, elle apporte à chacun d'entre nous, une extraordinaire qualité de vie.

Nous sommes biens à Cavalaire.

Mes vœux pour elle, seront donc simples.

Il faut que vive longtemps ce bien précieux, ce bien-être et tous ces bienfaits qu'elle nous apporte et que nous oublions parfois.

Que Cavalaire protège et mettent longtemps à l'abri celles et ceux qui y vivent.
Qu'elle nous apporte longtemps cette qualité de vie.

Je veux également adresser ces mêmes vœux à notre communauté de communes du Golfe de Saint Tropez.

A mes 11 collègues maires présents ou représentés ce soir, à tous les élus de nos 12 communes.

J'adresse également mes vœux à la France, à Monsieur le docteur Jean Michel Couve, Député du Var et à tous nos compatriotes.

Que 2014, apporte à notre patrie, la force de se dépasser.

La France a toujours été un phare pour le monde.
Elle traverse des moments difficiles.
Elle doit aujourd'hui reprendre confiance en elle.

Elle doit comme par le passé. En ces heures de crise, comme en ces heures de peines, croire toujours en son immense potentiel naturel et humain.

A celles et ceux qui aux quatre coins du monde aussi, portent nos valeurs et défendent notre patrie, nous devons dire que nous sommes proches d'eux. Que leurs peines ... que leurs épreuves sont aussi les nôtres.

Chers concitoyens,
A la France qui ose et qui gagne,
Aux Français qui souffrent et qui se battent,
A notre magnifique territoire du Golfe de Saint Tropez
A Cavalaire que nous portons tous dans nos cœurs,
Aux Cavalairois, à nos parents, à nos enfants

J'adresse au nom de chacun des membres du conseil municipal ici présents, mes vœux les plus sincères, mes vœux les plus chaleureux, de réussites, de joies, de bonheur et de santé.

Vive Cavalaire sur Mer,
Vive la République et vive la France.